

Rapport statistique

des sages-femmes indépendantes
en Suisse 2022



2 0



2 2





Berner Fachhochschule – für Ihre berufliche Weiterentwicklung

Master-Studium Hebamme

Ihre zukünftige Rolle als Advanced Practice Midwife
❖ bfh.ch/msc-hebamme

Weiterbildung Geburtshilfe

Entdecken Sie unsere Angebote mit hohem Praxisbezug
❖ bfh.ch/weiterbildung/geburtshilfe



► Gesundheit



Recensement 2022

Les sages-femmes indépendantes assurent le suivi des femmes et des familles durant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et la période d'allaitement. Dans le cadre de l'actuelle convention relative à la structure tarifaire pour les tarifs à la prestation concernant les prestations ambulatoires des sages-femmes, la Fédération suisse des sages-femmes est tenue de monitorer les activités ambulatoires des sages-femmes. Depuis 2005 déjà, un recensement national des activités des sages-femmes indépendantes est réalisé et publié chaque année. Depuis le recensement 2018, la collecte des données est liée à la facturation et à la documentation électronique, afin que les sages-femmes n'aient plus à fournir les données à double. Ce changement offre de nouvelles possibilités d'évaluations, qui peuvent désormais être effectuées non seulement concernant les femmes, mais aussi en partie les contrôles et les visites. Le rapport complet sur le recensement 2022 peut être consulté sur www.sage-femme.ch.

Evolution des activités entre 2005 et 2022

En 2022, les sages-femmes indépendantes en Suisse ont facturé 702 468 prestations de grossesse, d'accouchement et de post-partum à 87 338 femmes. Le nombre de sages-femmes et les suivis au cours de la grossesse ont constamment augmenté depuis le début des recensements. Par rapport à 2021 (6236 accouchements), on observe une baisse du nombre de suivis d'accouchements. Sur plusieurs années, on constate cependant une augmentation continue. Le nombre total des femmes prises en charge et les suivis durant le post-partum ont légèrement diminué par rapport aux années précédentes.

Nombre de cas saisis et nombre de sages-femmes de 2005 à 2022

	2005	2008	2011	2014	2017	2020	2022
Total	30 971	42 731	53 754	62 917	72 488	91 857	87 338
Grossesse	6 220	7 072	8 336	11 592	20 105	33 133	36 374
Accouchement ¹	2 821	3 347	3 276	4 109	3 892	5 623	5 803
Post-partum	29 212	40 742	51 419	60 090	67 931	83 715	78 549
Sages-femmes ²	618	749	935	1 168	1 399	1 775	1 952

¹ Depuis la fin 2018, les accouchements suivis par des sages-femmes agréées et facturés par l'hôpital sont saisis systématiquement.

² Correspond depuis l'enquête 2018 à l'entité de facturation (sage-femme, organisation de sages-femmes ou maison de naissance).

Les femmes suivies

Les femmes suivies étaient en moyenne âgées de 32,8 ans. En tout, 67,1% étaient des Suissesses et 33,0% étaient de nationalité étrangère (Allemagne 4,3%, Portugal 2,8%, Italie 2,6%, France 2,3%). Le nombre de primipares (50,7%) et celui des multipares (49,4%) étaient presque équivalents.

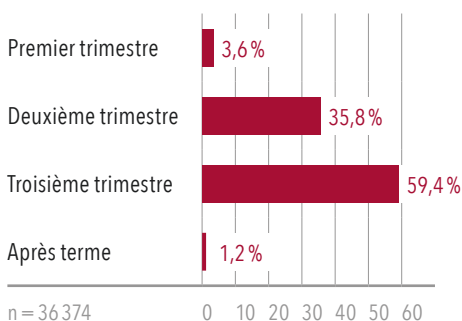
Moment du suivi

Le suivi post-partum constitue l'activité principale des sages-femmes indépendantes. Celles-ci ont en effet rendu visite à la grande majorité des femmes recensées (89,9%) au cours de la période post-partum, effectué des contrôles de grossesse chez 41,6% et pris en charge 6,6% pour l'accouchement. Chez 77,6% des femmes, toutes les prestations sollicitées ont été facturées par une seule entité (sage-femme, organisation de sages-femmes ou maison de naissance).

Grossesse

En 2022, les sages-femmes indépendantes ont effectué en tout 96 580 contrôles de grossesse auprès de 36 374 femmes. Les femmes enceintes suivies ont bénéficié en moyenne de 2,7 consultations de grossesse par une sage-femme. Le premier contrôle de grossesse a eu lieu le plus souvent au deuxième ou au troisième trimestre.

Premier contact pendant la grossesse en 2022



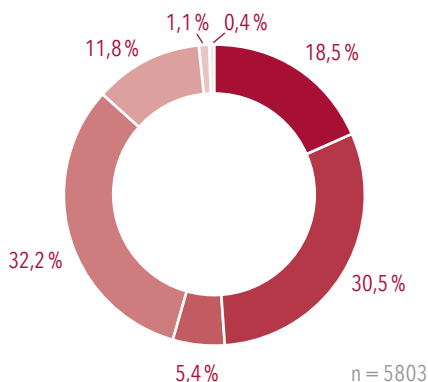
En tout, 48,5% des femmes suivies durant la grossesse (n = 17 640) ont eu au moins une fois un contrôle de grossesse à risque. Depuis mi-2022, pour des raisons de protection des données, la facturation des contrôles de grossesse à risque est justifiée par des codes CIM-10. Les cinq raisons suivantes ont été les plus fréquentes: surveillance d'une grossesse à risque (code CIM-10 Z35; 26,5% des femmes suivies pendant la grossesse), antécédents personnels d'autres maladies ou états (Z87; 4,1%), (suspicion de)

travail et accouchement prématurés (O60; 3,9%), autres maladies de la mère classées ailleurs, mais compliquant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité (O99; 3,0%) et (suspensions de) maladies infectieuses et parasitaires de la mère classées ailleurs, mais compliquant la grossesse, l'accouchement et la puerpéralité (O98; 2,5%).

Accouchements

En 2022, les sages-femmes indépendantes ont transmis des données concernant 5803 accouchements qu'elles ont suivis au début ou en entier. Ce chiffre est inférieur à celui de 2021 compte tenu du nombre total d'accouchements moins élevé. L'enfant est né à domicile dans 1076 (18,5%) des accouchements suivis par des sages-femmes indépendantes, en maison de naissance dans 1767 cas (30,5%) et en maison de naissance avec une sage-femme agréée dans 312 cas (5,4%). En tout, 1871 accouchements (32,2%) ont eu lieu à l'hôpital avec une sage-femme agréée. Les sages-femmes indépendantes ont suivi 65 femmes (1,1%) avant un accouchement prévu à l'hôpital (par exemple pendant le pré-travail). Pour les 687 accouchements restants accompagnés par des sages-femmes indépendantes (11,8%), un transfert à l'hôpital ou une transmission au sein de l'hôpital (lors d'accouchements avec une sage-femme agréée) ont eu lieu. Dans 25 cas, le lieu d'accouchement était inconnu (0,4%).

Lieu de l'accouchement 2022



- A domicile
- Maison de naissance
- Maison de naissance avec une sage-femme agréée¹
- Hôpital avec une sage-femme agréée²
- Transfert/transmission au personnel de l'hôpital³
- Suivi avant un accouchement prévu à l'hôpital⁴
- Lieu inconnu

¹ Depuis 2022, les accouchements en maison de naissance avec une sage-femme agréée sont décomptés séparément.

² Depuis la fin 2018, les données sur les accouchements suivis par des sages-femmes agréées, qui sont remboursés par l'hôpital, sont fournies par les sages-femmes indépendantes assurant les soins post-partum. Il en a résulté une grande différence pour les accouchements suivis par des sages-femmes agréées par rapport à 2018 (240 recensés).

³ Pour les accouchements suivis par des sages-femmes agréées et saisis par des sages-femmes assurant les soins post-partum, les transferts et les transmissions au personnel hospitalier n'étaient pas connus, ce qui explique qu'à partir de 2019 le taux de transferts est nettement inférieur à celui des années précédentes.

⁴ Lors d'accouchements à l'hôpital, des suivis en pré-travail sont parfois proposés; ils sont pour la première fois représentés cette année.

Post-partum et période d'allaitement

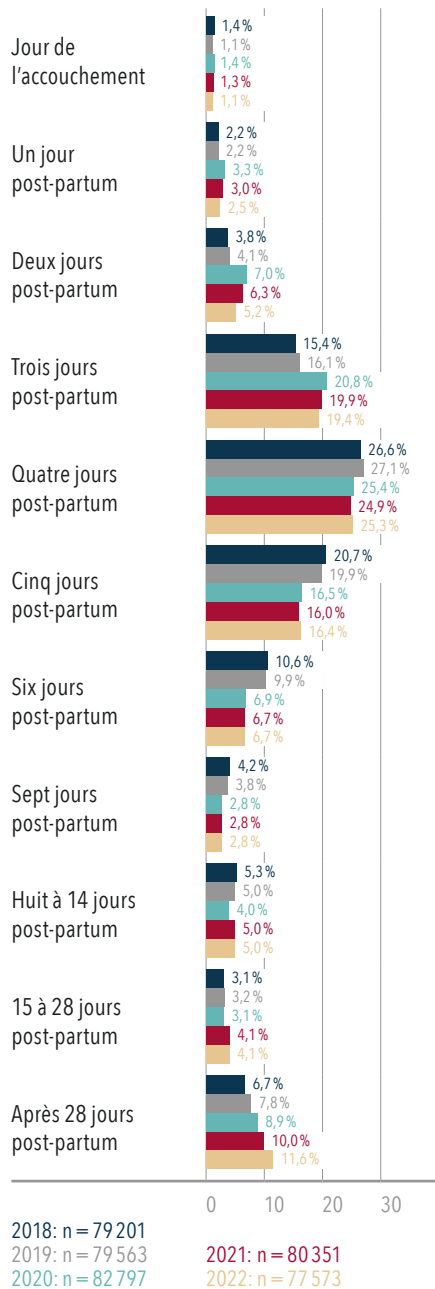
En 2022, les sages-femmes indépendantes ont suivi 78 549 femmes après l'accouchement. Elles ont effectué 602 740 visites post-partum, consultations d'allaitement et contrôles à la fin du post-partum tardif. Parfois, les soins post-partum des femmes qui n'ont pas accouché en maison de naissance (n = 824) ont été délivrés en maison de naissance. Quant au lieu du post-partum des femmes ayant accouché en maison de naissance, il n'y a pas eu de données. Le nombre de femmes suivies en ambulatoire s'est élevé à 78 384 et celui des visites à domicile à 601 908. Plus précisément, il y a eu 551 749 visites post-partum (91,7 % des visites et 93,5 % des femmes), 27 998 secondes visites le même jour (4,7 % et 19,5 %), 20 782 consultations d'allaitement (3,5 % et 18,6 %) et 1145 contrôles finaux (0,2 % et 1,4 %). Les sages-femmes ont rendu visite aux femmes en moyenne 7,7 fois.

Premier contact

Le premier contact après l'accouchement a eu lieu le plus souvent entre un et quatre jours après (n = 40 617 femmes; 52,4 %) ou entre cinq et dix jours après

En 2022, le moment du premier contact post-partum n'a pas pu être déterminé chez 811 femmes suivies après l'accouchement (1,0 %), alors que ce chiffre était de 775 (1,0 %) en 2021, 826 (1,0 %) en 2020, 504 (0,6 %) en 2019 et 470 (0,6 %) en 2018.

Premier contact post-partum de 2018 à 2022 (en jours)



(n = 22 476; 29,0 %). Il a de nouveau eu lieu en 2022 un peu plus tard qu'en 2020 et 2021. On peut supposer qu'après l'assouplissement des restrictions dues à la pandémie de COVID-19, les parturientes sont de nouveau restées plus longtemps à l'hôpital. Toutefois, par rapport à 2019 et aux années précédentes, les premiers contacts sont nettement plus précoces en 2022. Cela provient probablement de la tendance persistante à des séjours hospitaliers plus courts.

Déroulement du post-partum

Chez 39 912 femmes (50,9 %) suivies en ambulatoire par une sage-femme indépendante au post-partum, des informations ont été transmises concernant des problèmes de santé chez la mère ou l'enfant ou des difficultés d'allaitement. Des problèmes maternels ont été signalés chez 33 472 femmes (42,7 %). En tout, 1285 femmes (1,6 %) ont été réhospitalisées. Pour 22 023 femmes (28,1 %), on a signalé des problèmes chez l'enfant et, dans 2596 cas (3,3 %), sa réhospitalisation. Les problèmes maternels les plus fréquents en post-partum ambulatoire ont été une lactation insuffisante (6,8 % des femmes suivies), des mamelons irrités ou des crevasses (4,8 %) et la combinaison de l'allaitement et des substituts de lait maternel (4,4 %). Chez l'enfant, les problèmes les plus fréquents ont été une prise de poids insuffisante (enfants de 5,7 % des femmes suivies), la jaunisse (5,3 %), des difficultés liées aux pleurs (3,5 %) et un accouchement prématuré (3,5 %).

Consultations d'allaitement

Parmi les femmes bénéficiant d'un suivi post-partum ambulatoire, 37 021 (47,2 %) ont eu recours, à un moment ou à un autre, à une consultation d'allaitement auprès de la sage-femme. Les cinq raisons les plus fréquentes étaient une prise de poids insuffisante de l'enfant (18,9 % des femmes conseillées pour l'allaitement), une lactation insuffisante (17,4 %), des conseils au sujet de l'allaitement mixte (14,3 %), le sevrage (12,3 %) et des mamelons irrités ou des crevasses (10,9 %). En tout, 14 610 femmes (18,6 %) ont eu recours, en moyenne, à 1,4 consultation d'allaitement en plus, en dehors du suivi post-partum normal ou des prescriptions médicales.

Impressum

Schweizerischer Hebammenverband
Fédération suisse des sages-femmes
Federazione svizzera delle levatrici
Federaziun svizra da las spendreras



Editeur et contact: Fédération suisse des sages-femmes (FSSF), Olten,
info@sage-femme.ch, www.sage-femme.ch



Auteures: Barbara Borner et Susanne Grylka,
Recherche Institut de Sciences sages-femmes
et de santé reproductive, ZHAW Université des
sciences appliquées de Zurich, Winterthour,
www.zhaw.ch

Concept et graphisme: www.la-kritzer.ch
Mise en page et impression: www.rubmedia.ch

Olten, septembre 2023



Gesundheit



Kontaktieren
Sie uns.
Wir beraten
Sie gern.

Am Puls des Lernens

Fachliche Führung übernehmen oder einzelne Kompetenzen erweitern?
Die ZHAW bietet Ihnen vielfältige Weiterbildungsmöglichkeiten für Ihr
berufliches Vorankommen.

Master of Science

Bereiten Sie sich mit dem Masterstudium auf eine Expertinnen-Rolle,
auf die Lehre, die Forschung oder auf ein Doktorat vor.

Weiterbildung

Einzelstage, Module, CAS oder MAS – wählen Sie aus unserem breiten
und praxisbezogenen Angebot die passende Weiterbildung.

Alle Angebote unter → zhaw.ch/gesundheits/hebammen

